

ministère  
éducation  
nationale  
jeunesse  
vie associative



fej

Fonds  
d'expérimentation  
pour la jeunesse



**« Pour ne plus raccrocher les décrochés ...  
raccrochons les décrocheurs »  
« Communauté Urbaine d'Arras »**

**NOTE DE RESTITUTION FINALE  
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative  
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>



## INTRODUCTION

---

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°AP1 – 456 - EXP lancé en 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative  
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative  
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse  
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13  
Téléphone : 01 40 45 93 22  
<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter sur le site [www.experimentationsociale.fr](http://www.experimentationsociale.fr) le rapport d'évaluation remis au FEJ par l'évaluateur du projet.



## FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit tenir en **une seule page** et être remplie en utilisant le cadre suivant.

<b>DECROCHAGE SCOLAIRE</b> <b>Numéro du projet AP1 – 456 – EXP – octobre 2009</b>
<b>LE DISPOSITIF EXPERIMENTE</b>
<b>Titre : « Pour ne plus raccrocher les décrochés ... raccrochons les décrocheurs »</b>
<b>Objectifs initiaux :</b> Fédérer un réseau d'acteurs locaux autour de la question du décrochage et mise en place d'un observatoire du décrochage scolaire
<b>Public(s) cible(s) :</b> Jeunes de 11 à 25 ans issus de la Communauté Urbaine d'Arras.
<b>Descriptif synthétique du dispositif expérimenté</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• garantir la co-construction collective d'un dispositif de lutte contre le décrochage,</li><li>• assurer l'interface entre les acteurs socio-éducatifs du territoire,</li><li>• définir des actions complémentaires expérimentales,</li><li>• constituer la cartographie du dispositif,</li><li>• mise en construction d'un observatoire,</li><li>• mise en place un plan d'actions personnalisé mettant le jeune au cœur de son parcours.</li></ul>
<b>Territoire(s) d'expérimentation :</b> Les 24 communes de la Communauté Urbaine d'Arras
<b>Valeur ajoutée du dispositif expérimenté :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Fédération d'un réseau de partenaires locaux.</li><li>• Mise en place d'un accompagnement renforcé pour les jeunes repérés en situation de décrochage.</li></ul>
<b>Partenaires techniques opérationnels :</b> <p>(1) Partenaires initialement indiqués dans le projet : Université d'Artois, Club de Prévention, Mission locale, AFP2I, Club FACE, Chambre de Métiers, Conseil Général / Conseil Régional ....</p> <p>(2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : Université d'Artois, Club de Prévention, Mission locale, AFP2I, PJJ, PEP, Club FACE, Conseil Général / Conseil Régional, Chambre de Métiers, EPDEF, Foyers Jeunes Travailleurs, MDS, CIO, MGI, AFEV ...</p>
<b>Partenaires financiers (avec montant):</b> <p>Communauté Urbaine d'Arras : 256 435 €</p> <p>Haut Commissariat à la Jeunesse : 247 152 €</p>
<b>Durée de l'expérimentation</b> <p>(1) Durée initiale : du 1<sup>er</sup> septembre 2009 au 31 décembre 2011 soit 27 mois</p> <p>(2) Durée effective : 22 mois (de mars 2010 au 31 décembre 2011)</p>
<b>LE PORTEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de la structure :</b> Communauté Urbaine d'Arras <b>Type de structure :</b> EPCI
<b>L'ÉVALUATEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de la structure :</b> Multicité <b>Type de structure :</b> Société coopérative de production à responsabilité limitée à capital variable



# PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

---

## Introduction :

La Communauté Urbaine d'Arras est engagée depuis plusieurs années autour de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

En effet, depuis 1995 elle a créé et mis en place des « **coups de pouce** », véritables lieux d'accueil et d'accompagnement personnalisé dans la proximité. Parallèlement, la collectivité accompagne financièrement la mission locale ainsi que l'Afp2i (association qui porte l'atelier pédagogique personnalisé et les actions de lutte contre l'illettrisme) pour mener à bien des actions de **parrainage** avec ces mêmes jeunes. Plus récemment, en 2007, suite au repérage d'un nombre croissant de jeunes « en rupture », la Communauté Urbaine d'Arras a lancé une expérimentation : le **Chantier Educatif Permanent (CEP)**.

Elle a souhaité aller plus loin en étant moteur dans la mise en place d'une démarche de repérage et de traitement du décrochage scolaire et a saisi l'opportunité que lui offrait l'appel à **projet « Expérimentations pour les jeunes »**.

Outre la problématique première des jeunes en situation de décrochage, la Communauté Urbaine d'Arras souhaitait mettre du lien et de la cohérence territoriale entre tous les dispositifs existants, en créant des passerelles entre ceux-ci et ainsi permettre à chaque jeune de poursuivre/reprendre un parcours adapté à sa situation, et éviter des ruptures.

L'expérimentation a été menée sur les 24 communes de l'intercommunalité du 1<sup>er</sup> septembre 2009 au 31 décembre 2011.

Parallèlement, le projet de la Communauté Urbaine d'Arras a été intégré au Plan d'Accompagnement Régional et Territorial pour l'Avenir des Jeunes (PARTAJ), porté par la Région Nord Pas de Calais, le Rectorat et l'Etat. Certaines actions mises en œuvre sur le territoire communautaire ont pu être financées dans le cadre de PARTAJ.

L'expérimentation a été portée par la Communauté Urbaine d'Arras qui a pris un rôle de « chef d'orchestre » afin de mutualiser les savoir faire locaux associatifs et institutionnels. Il a donc fallu dans un premier temps évaluer les forces et faiblesses du territoire, les attentes des professionnels et des jeunes concernés afin de créer un dispositif consensuel et dynamique.

## I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

### A. OBJECTIFS DE L'EXPERIMENTATION

#### *Objectif général :*

Le projet « **POUR NE PLUS RACCROCHER LES DECROCHES ... RACCROCHONS LES DECROCHEURS** », qui fédère la participation de nombreux partenaires acteurs du territoire communautaire, concerne la question du décrochage scolaire et universitaire précoce, processus qui souvent engendre précarité, difficulté d'insertion professionnelle et sociale, aux effets généralement pesants pour le développement territorial.

L'expérimentation visait à réfléchir à l'échelle du territoire de la Communauté Urbaine d'Arras sur les causes du décrochage afin de construire une meilleure coordination locale permettant de lutter contre ce phénomène, générateur d'exclusion.

#### *Objectifs opérationnels :*

- Mise en place d'une coordination locale d'acteurs œuvrant sur la lutte contre le décrochage scolaire,
- Mise en place d'un observatoire,
- Mise en œuvre d'actions innovantes en matière de remédiation,
- Repérage et accompagnement de jeunes en situation de décrochage.

### B. PUBLIC VISE ET BENEFICIAIRES DE L'EXPERIMENTATION (ANALYSE QUANTITATIVE ET QUALITATIVE)

#### 1. Public visé :

Jeunes de 11 à 25 ans en situation de décrochage. L'estimation initiale était de 200 jeunes.

#### 2. Bénéficiaires directs :

##### 2.1. Statistiques descriptives (*chiffres issus de la Cellule d'Accompagnement Renforcé*)

Les jeunes en situation de décrochage sont repérés à travers la cellule d'accompagnement renforcé (CAR). Les partenaires, à travers le suivi et l'accompagnement de leur public repèrent des jeunes qui démontrent des signaux d'un prochain décrochage ou qui ont décroché de leur structure. A travers le regard croisé de professionnels de l'insertion, de la formation, de l'éducation spécialisée ..., il s'agit de faire un diagnostic de chacune des situations et proposer des pistes possibles de raccrochage au jeune. La CAR n'existait pas avant l'expérimentation.

**Restitution du porteur de projet**  
**Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation**  
**Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention**

<b>Numéro du projet</b>	AP1 - 456
-------------------------	-----------

	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action</b>					
Jeunes					
Adultes					
<b>Nombre total de bénéficiaires</b>	200	0	0	150	150
<b>Nombre d'abandons ou exclusions</b>					

	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques</b>		
<b>1. Jeunes</b>		
<b>Âge</b>		
10-16 ans	200	35
16-18 ans		54
18-25 ans		61
<b>Situation</b>		
Collégiens	200	18
Lycéens en LEGT		6
Lycéens en lycée professionnel		4
Jeunes apprentis en CFA		17
Étudiants du supérieur		4
Déscolarisé	0	101
	0	
<b>Niveau de formation</b>		
Niveau VI	200	49
Niveau V		28
Niveau IV		8
Niveau III		0
Niveau II	0	
Niveau I	0	
<b>Sexe</b>		
Filles	200	42
Garçons		108
<b>2. Adultes</b>		

Niveau V bis	37
Niveau IV bis	27
Niveau III bis	1

Qualité		
Parents	0	0
Enseignants	0	0
Conseillers d'orientation- psychologues	0	0
Conseillers principaux d'éducation	0	0
Conseillers d'insertion professionnelle	0	0
Animateurs	0	0
Éducateurs spécialisés	0	0
Autres : (préciser)	0	0
Autres : (préciser)	0	0

	Prévision initiale	Réalisation
<b>Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif</b>		
<b>1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?</b>		
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML	<b>Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML</b>
<b>Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place</b>		
<b>1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :</b>		
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Communale	Communale
<b>2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers "politique de la ville" ?</b>		
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire	Oui, une partie de mon territoire

## 2.2. Analyse qualitative (chiffres issus de la Cellule d'Accompagnement Renforcé)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, **150 situations de décrochage ont pu être repérées** par les partenaires et étudiées à travers la cellule d'accompagnement renforcé.

**Un tiers** des jeunes repérés était des « décrochés » c'est-à-dire des jeunes qui n'étaient plus en parcours (ni scolarisés, ni en formation, ni suivi par la mission locale ou la maison de la solidarité ... )

**Pour les deux tiers**, il s'agissait de jeunes toujours en parcours mais qui montraient un ou plusieurs signaux de décrochage tels que :

- 7,3 % : pas de logement fixe,
- 9,3 % : problèmes de santé,
- 9,3 % : démotivation (jeune qui s'était investi dans son parcours mais qui s'est peu à peu désinvesti),
- 11,3 % : problèmes financiers (difficultés à financer une formation notamment),
- 16 % : problèmes de comportement (estime de soi, mais aussi de violence verbale, physique, non respect de l'autorité),
- 28 % : non acquisition de la maîtrise de savoirs de base,
- 29,3 % : problèmes familiaux,
- 36,6 % : absentéisme (scolaire, non respect des rendez-vous donnés par la mission locale, la MGI ...)
- 36,6 % : démobilité (jeune qui ne s'investit dans aucun parcours de suivi, refusant toute solution pouvant lui être proposée).

<p><b>30% des jeunes ont une seule problématique, 54% des jeunes en cumulent entre 2 et 3 16% ont plus de 4 problématiques cumulées.</b></p>
--

### Tranche d'âge :

12 ans :	2	16 ans :	18	20 ans :	18	24 ans :	5
13 ans :	2	17 ans :	34	21 ans :	13	25 ans :	6
14 ans :	8	18 ans :	20	22 ans :	8		
15 ans :	5	19 ans :	7	23 ans :	4		

### Prescripteurs :

- Commune centre (Arras) : 11
- Communes périphériques : 9
- Communes rurales : 3
- AFP2I : 1
- Centre de Formation des Apprentis : 13
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat : 3
- Club de prévention : 6
- Dispositif Diesel : 1
- Foyers et maisons d'adolescents : 19
- Etablissements scolaires : 1
- Maison de l'Emploi : 7
- Maison de la Solidarité : 3
- Mission Générale d'Insertion : 9
- Mission locale : 56
- PEP : 2
- Protection Judiciaire de la Jeunesse : 2
- Programme de Réussite Educative : 1
- Université : 3

### Communes d'origine :

- Commune centre (Arras) : 64
- Communes périphériques : 56
- Communes rurales : 11
- Hors territoire : 19\*

(\* ) jeunes inscrits en CFA ou en Université et non résidents du territoire



**42 jeunes** sont issus des quartiers prioritaires.

Sur les 150 situations étudiées :

- 105 jeunes ont pu être contactés et ont accepté l'accompagnement,
- 38 jeunes n'ont pu être contactés, mais ont cependant bénéficié de la dynamique partenariale et pour certains avoir une issue positive,
- 7 dossiers refusés :
  - 5 demandeurs d'emploi (jeunes ayant une petite expérience professionnelle et un minimum de qualification),
  - 1 jeune avait entre temps trouvé un emploi,
  - 1 jeune dont les problématiques dépassaient le cadre du décrochage.

Au 31 décembre 2011, il y a :

- 24 jeunes toujours en accompagnement,
- 8 situations en attente de prise de contact,
- 111 dossiers clôturés.

Parmi ceux ci, on dénombre :

70 sorties positives :

- 5 bénéficient d'un accompagnement social et éducatif renforcé,
- 17 ont trouvé un contrat (apprentissage ou de travail),
- 25 ont intégré une formation (Ecole de la 2<sup>ème</sup> Chance, Epide, GEIQ, AFPA ...),
- 11 ont bénéficié d'une maîtrise des savoirs de base renforcée,
- 12 ont repris un suivi de parcours.

34 sorties négatives :

- 5 ont rompu l'accompagnement renforcé,
- 12 ont refusé les solutions proposées,
- 17 sont injoignables (donc aucun accompagnement renforcé n'a pu être mis en place).

7 sorties neutres :

- 3 hors champs Rebondir (difficultés psychologiques très importantes, structures abandonniques)
- 4 sorties du territoire

Commentaires :

Il était estimé un nombre de 200 jeunes repérés, allant du collège au à l'Université. Or très peu de cas ont été orientés par les établissements scolaires et l'Université.

A l'inverse, une proportion importante de public de la mission locale a été orientée vers la cellule d'accompagnement renforcé. Il s'agit de jeunes pas ou très peu qualifiés qui décrochent de tout suivi d'accompagnement par la mission locale (absentéisme, refus de solutions apportées ...).

Très peu de jeunes issus de communes rurales ont pu être repérés ce qui peut s'expliquer par le fait que le nombre d'acteurs et de structures d'accompagnement sur ces territoires est faible. Une sensibilisation pendant auprès des élus de ces communes a été faite à deux reprises.

70 % des jeunes cumulent plusieurs problématiques, ce qui rend leur accompagnement plus complexe, nécessitant l'intervention de plusieurs outils territoriaux, ce qui explique une durée d'accompagnement dépassant les 6 mois.

La mise en place d'un tableau de bord reprenant des indicateurs précis de la situation de chaque jeune (âge, commune, prescripteur, origine scolaire, causes du décrochage, souhait du jeune ...) permet de mieux prendre en compte les difficultés actuelles des jeunes et de leurs référents.

Par ailleurs, concernant le public « décroché », la complexité réside dans la difficulté dans un premier temps à reprendre contact avec le jeune qui a rompu tout parcours de suivi, et dans un second temps lui faire accepter une reprise de ses démarches par un accompagnement renforcé.

Remise à niveau en matière de maîtrises des savoirs de base, orientation vers une formation, vers des dispositifs existants d'accompagnement (type E2C, Diesel, AFP2I, dispositifs mission locale ...), recherche de financement, de remotivation du jeune, sont autant de pistes qui composent le plan personnalisé.

L'intérêt de la Cellule d'Accompagnement Renforcé est la mutualisation des expertises des partenaires réunis. Elle permet d'éviter la rupture de parcours, et de proposer aux jeunes les solutions les plus adaptées à leur situation. Autre atout de la Cellule d'Accompagnement Renforcé, les partenaires se rencontrent et échangent sur des outils existants dont ils peuvent ignorer l'existence.

### 3. Bénéficiaires indirects : les parents

Les problématiques de la place des parents et du rôle de l'orientation en matière d'accompagnement du jeune sont ressorties. C'est pourquoi l'une des cellules innovation a conduit à la mise en place de 2 ateliers :

- Atelier « Réseau métiers des parents »
- L'atelier « Orientation Parents » visait à accompagner des parents en difficulté et ainsi mener un coaching notamment en partenariat avec le CIO et les Francas.

Par ailleurs, par le biais de la cellule informations, des parents ont pu exprimer leur désarroi face aux difficultés qu'ils rencontrent avec leurs (s) enfant(s) et ont pu être accompagnés et réorientés vers des professionnels.

## II. Déroulement de l'expérimentation

Rappel du calendrier :

- 2009 : Dépôt du dossier de candidature « Pour ne plus raccrocher les décrochés ... raccrochons les décrocheurs »
- Avril 2010 : Signature de la convention
- Mars 2010: Mise en place de l'équipe de coordination et d'animation
- Mars 2010 : Mise en place du groupe ressources
- 22 Juin 2010 : Mise en place du Comité de pilotage
- De juin à septembre 2010 : Etablissement du diagnostic territorial en vue de la mise en place d'un dispositif de repérage et d'accompagnement des jeunes en situation de décrochage.
- Septembre à Novembre 2010 : Définition du dispositif « Cartes en main pour Rebondir »
- Novembre décembre 2010 : Activation des premières cartes
- Janvier 2011 à décembre 2011 : Mise en œuvre des cellules d'accompagnement renforcé (CAR)

## A. ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Le dispositif expérimenté correspond à un changement d'organisation territoriale puisqu'il s'agit sur des temps de travail collectif ciblés de :

- Mettre en place une coordination locale d'acteurs œuvrant sur la lutte contre le décrochage scolaire en mutualisant les expertises et savoir faire de chacun,
- Mettre en place un observatoire,
- Réfléchir collectivement aux besoins du territoire en matière de parcours du jeune afin de lui éviter des ruptures et de mettre en œuvre des actions innovantes en matière de remédiation,
- De repérer et accompagner de façon personnalisée et appuyée des jeunes en situation de décrochage.

« Cartes en main pour rebondir » s'articule autour de 7 cellules collaboratives :

<p>Animer et développer le réseau</p>	<p>↗ ↘</p>	<p><u>La cellule groupe ressources « Rebondir »</u> réunit l'ensemble des acteurs éducatifs territoriaux et garantit la co-construction collective du dispositif et son évolution.</p> <p><u>La cellule Infos Conseils « Rebondir »</u> assure l'interface entre les acteurs socio-éducatifs du territoire en termes d'informations et d'optimisation des ressources locales disponibles.</p>
<p>Accompagner les jeunes repérés</p>	<p>→</p>	<p><u>La Cellule d'Accompagnement Renforcé</u> a pour but de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunir sur un temps de travail mensuel des experts permettant de croiser les regards sur telle ou telle situation</li> <li>• Permettre à chaque partenaire repérant dans le cadre de ses missions des situations concrètes de décrochage de venir les exposer</li> <li>• De mettre en place pour chaque jeune acceptant la démarche un accompagnement par un référent tuteur</li> </ul>
<p>Fédérer le réseau des professionnels</p>	<p>↗ ↘</p>	<p><u>La cellule Innovations Développement « Rebondir »</u> est la continuité des groupes de travail initiaux. A travers elles, les partenaires poursuivent leurs réflexions sur des axes forts tels que l'apprentissage, l'orientation, le comportement des jeunes .... Les acteurs territoriaux y ont la possibilité de définir des actions complémentaires expérimentales, y faire des échanges de pratiques, se former ....</p> <p><u>La cellule Réseau Ressources « Rebondir »</u> : Le territoire s'enrichit d'initiatives locales, d'implantation de nouvelles structures, de la mise en place de nouveaux dispositifs ... Cette cellule constitue la boîte à outils : elle fait une veille et informe le réseau de l'actualité du territoire.</p>
<p>Des outils participant à la réflexion</p>	<p>↗ ↘</p>	<p><u>L'observatoire « Rebondir »</u> : A travers un regard croisé de données statistiques, l'observatoire permet d'établir des tableaux de bord annuels, en se basant sur les chiffres de l'inspection académique, de la Mission Générale d'Insertion, de la mission locale, de pôle emploi, de l'université ... et mettre en place une cartographie affinée.</p> <p><u>L'évaluation du dispositif</u> : La démarche d'évaluation, de part sa fonction d'observation, apporte un regard extérieur et critique permettant d'ajuster la démarche communautaire.</p>

*La cellule infos Conseils* a été interpellée 18 fois permettant un aiguillage de parcours et ainsi éviter une rupture de parcours sur chacune des situations.

*La cellule réseau ressources* qui constitue la boîte à outils de partenaires, n'a pu concrètement prendre forme (site internet ou livret) faute de temps, l'information étant donnée lors des groupes ressources. Elle s'est réunie 2 fois notamment pour faire le point sur les appels à projet lancés par PARTAJ.

*La cellule innovation développement* : sur des thématiques prédéfinies en groupe ressources, les partenaires essaient de proposer des innovations territoriales. Plusieurs groupes de travail ont été menés sur les thématiques suivantes :

- Les projets d'initiatives locales, suite à l'appel à projet PARTAJ,
- L'orientation et parentalité
- L'alternance / réseau d'entreprises
- Les freins à l'emploi
- Les réseaux entreprises et les réseaux métiers des parents
- La mise en place d'un livret individuel du jeune commun à l'ensemble du partenaire.

*Le groupe ressources* regroupe un certain nombre d'acteurs qui réfléchissent collectivement à bâtir un état des lieux (outils et dispositifs existants) tout en cherchant les complémentarités voire les innovations à apporter. Il s'est réuni 14 fois.

Dans le cadre de *l'observatoire*, 2 journées « séminaires » ont été organisées en 2011. Le premier s'organisait de la façon suivante :

- Deux conférences ayant pour thèmes : « Du second degré à l'Université des points communs » et « Réflexion conceptuelle autour du décrochage, de la vulnérabilité et de la sollicitude »,
- Présentation des Actions Educatives Familiales,
- Présentation de 2 études : « Des parents face à l'école, le cas des stagiaires en parcours d'insertion en Nord/Pas de Calais » et « Expériences, parcours contextes résidentiels et rapport à la formation des jeunes adultes et d'adultes peu qualifiés ».

Le second portait sur deux conférences :

- L'utilisation du temps libre et réussite scolaire : quelle corrélation ?
- Présentation d'une étude de pôle Emploi sur les freins à l'emploi.

**Restitution finale du porteur de projet**  
**Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre**

Numéro du projet		AP1_456		Description synthétique de chaque action	Spécifique au caractère expérimental du projet (oui/non)	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
		Effectifs	ETP				Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)		
<b>1. Préparation du projet</b>												
Action n°1			Préparation de l'expérimentation information et sensibilisation des partenaires	OUI	6 mois	5	2,85	Coordinateur du projet, chargé de mission	Matériel et fournitures	Arras Emploi	Location véhicules ...	
<b>2. Lancement de l'expérimentation</b>												
Action n°1	A partir de Mars 2010		Groupe ressources	OUI	22 mois	4	1,9	Chef de projet, chargée de mission, coordinateur, assistante	Matériel et fournitures	AFP2I, Université, Club Face	Déplacement, locations, assurance, téléphone, ...	
Action n°2	De juin à septembre 2010		Groupe de travail "Parentalité"	OUI								
Action n°3			Groupe de travail "Orientation"	OUI								
Action n°4			Groupe de travail "Illettrisme"	OUI								
Action n°5			Groupe de travail "Outils partagés, diagnostic et repérage"	OUI								
Action n°6			Groupe de travail "Suivi et évaluation des parcours"	OUI								
Action n°7			Groupe de travail "Entreprise intégratrice"	OUI								

Action n°8	De janvier 2011 à juillet 2011	Cellules d'Accompagnement Renforcé de novembre 2010 à juillet 2011 : 5 CAR d'1/2 journée par mois	OUI							
Action n°9	De septembre 2011 à décembre 2011	Cellules d'Accompagnement Renforcé Unique	OUI							
Action n°10	Entre novembre 2010 et décembre 2011	Cellule Innovation Développement	OUI							
Action n°11	Entre novembre 2010 et décembre 2011	Cellule réseau ressources	OUI							
Action n°12	Entre novembre 2010 et décembre 2011	Cellule info conseils	OUI							
Action n°13	Entre janvier 2011 et décembre 2011	2 journées d'études								
<b>3. Achèvement de l'expérimentation</b>										
Action n°1		Pas d'action spécifique à la fin d'expérimentation								
<b>4. Achèvement de l'évaluation</b>										

## B. PARTENARIATS

L'animation et le développement d'un réseau professionnel socio-éducatif territorial était un réel besoin de la part des partenaires, besoin ressorti lors du diagnostic territorial. L'Arrageois dispose d'un grand nombre de partenaires, de dispositifs et d'actions menées localement mais qui sont peu ou mal connus par chacun. La constitution de ce réseau a permis de :

- De mieux se connaître entre partenaires, et de prendre toute la mesure des outils existants sur le territoire,
- De programmer des temps d'échanges réguliers entre partenaires,
- D'aborder et de croiser des problématiques rencontrées par leur propre public mais aussi par les professionnels eux-mêmes,
- De réfléchir collectivement sur des points de difficultés communs et essayer de construire des innovations territoriales.

### Liste des structures associées à la dynamique

Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public (PEP)

Artois Emploi Entreprendre

Association Française des Etudiants Volontaires (AFEV)

AFP2I

AGEFOS PME

Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme

Association Régionale de l'Education Permanente

Association Relais Jeunes Artois

Centre Régional de Ressources Pédagogiques (C2RP)

Centre sociaux de l'arrageois

Centre Benoît Labre

Centre de Formation des Apprentis / Lycée Savary

Centres de Formation des Apprentis

Chambre de Commerce et d'Industrie d'Arras

Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Pas de Calais

Centre interinstitutionnel de Bilans de Compétences

Centre d'informations et d'Orientation

Club de Prévention-PAS-La Vie Active

Centre Médico-Psycho-Pédagogique

Culture et Liberté

COLLINE - ACEPP

Conseil Général du Pas de Calais

Conseil Régional Nord Pas de Calais

Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du Pas de Calais

Direction Départementale de la Cohésion Sociale

Ecole de la Deuxième Chance

Etablissement Public Départemental de l'Enfance et de la Famille

Etablissement Public d'Insertion de la Défense

EPLEFPA

Fondation Agir contre l'Exclusion

FCPE 62

GRETA Artois Ternois

Inspection académique

Les Francas

Maison de la Solidarité

Maison de l'Emploi

Mission Générale d'Insertion

Mission Locale en Pays d'Artois

Pôle Emploi

Programme de Réussite Educative

Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des parents

Rectorat de Lille - Centre académique de l'Insertion

SEPIA

UDAF 62

Université d'Artois

Participation des partenaires aux « cartes » :

Nom des structures partenaires	Rôle dans l'expérimentation
<p>Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public (PEP), Artois Emploi Entreprendre, Association Française des Etudiants Volontaires (AFEV), AFP2I, Association pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA), AGEFOS PME, Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme, Association Relais Jeunes Artois, Centre Régional de Ressources Pédagogiques (C2RP), Centre sociaux de l'arrageois, Centre Benoit Labre, Centres de Formation des Apprentis, Chambre de Commerce et d'Industrie d'Arras, Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Pas de Calais, Centre interinstitutionnel de Bilans de Compétences, Centre d'informations et d'Orientation, Club de Prévention-PAS-La Vie Active, Centre Médico-Psycho-Pédagogique, Colères du Présent, Conseil Général du Pas de Calais, Conseil Régional Nord Pas de Calais, Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du Pas de Calais, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Ecole de la Deuxième Chance, Etablissement Public Départemental de l'Enfance et de la Famille, Etablissement Public d'Insertion de la Défense, EPLEFPA, Fondation Agir contre l'Exclusion, FCPE 62, GRETA Artois Ternois, Inspection académique, Les Francas, Maison de la Solidarité, Maison de l'Emploi, Mission Générale d'Insertion, Mission Locale en Pays d'Artois, Pôle Emploi, Programme de Réussite Educative, UDAF 62, Université d'Artois, Culture et Liberté</p>	<p style="text-align: center;"><b>Groupe ressources :</b> Participation régulière</p>
<p>Artois Emploi Entreprendre, Association Française des Etudiants Volontaires (AFEV), AFP2I, Centre Régional de Ressources Pédagogiques (C2RP), Centre sociaux de l'arrageois, Centre Benoit Labre, Centres de Formation des Apprentis, Chambre de Commerce et d'Industrie d'Arras, Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Pas de Calais, Centre interinstitutionnel de Bilans de Compétences, Centre d'informations et d'Orientation, Club de Prévention-PAS-La Vie Active, Centre Médico-Psycho-Pédagogique, Conseil Général du Pas de Calais, Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du Pas de Calais, Inspection académique, Maison de la Solidarité, Maison de l'Emploi, Mission Générale d'Insertion, Mission Locale en Pays d'Artois, Pôle Emploi, Programme de Réussite Educative, Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des parents, SEPIA, UDAF 62, Université d'Artois, Culture et Liberté</p>	<p style="text-align: center;"><b>Groupe de travail :</b> Ces partenaires ont collaboré à l'état des lieux territorial en faisant remonter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Leurs pratiques</li> <li>▪ Les problématiques de leurs publics cibles</li> <li>▪ Les problématiques et contraintes des professionnels</li> <li>▪ La nécessité de créer un réseau local</li> </ul>
<p>Artois Emploi Entreprendre, Association Française des Etudiants Volontaires (AFEV), AFP2I, Centre Régional de Ressources Pédagogiques (C2RP), Centre sociaux de l'arrageois, Centre Benoit Labre, Centres de Formation des Apprentis, Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Pas de Calais, Centre d'informations et d'Orientation, Club de Prévention-PAS-La Vie Active, Conseil Général du Pas de Calais, Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du Pas de Calais, Ecole de la Deuxième Chance, Etablissement Public Départemental de l'Enfance et de la Famille, Etablissement Public d'Insertion de la Défense, EPLEFPA, Fondation Agir contre l'Exclusion, Les Francas, Maison de la Solidarité, Maison de l'Emploi, Mission Générale d'Insertion, Mission Locale en Pays d'Artois, Pôle Emploi, Programme de Réussite Educative, Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des parents, Université d'Artois</p>	<p style="text-align: center;"><b>Cellule innovation :</b> Les partenaires cités ont participé selon leur besoins, expériences à telle ou telle cellule d'innovation.</p>



<p>Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public (PEP), Artois Emploi Entreprendre, Association Française des Etudiants Volontaires (AFEV) AFP2I, Centre sociaux de l'arrageois, Centre Benoit Labre, Centres de Formation des Apprentis, Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Pas de Calais, Centre d'informations et d'Orientation, Club de Prévention-PAS-La Vie Active, Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du Pas de Calais, Ecole de la Deuxième Chance, Etablissement Public Départemental de l'Enfance et de la Famille, Etablissement Public d'Insertion de la Défense, EPLEFPA, Maison de la Solidarité, Maison de l'Emploi, Mission Générale d'Insertion, Mission Locale en Pays d'Artois, Programme de Réussite Educative, Lille - Centre académique de l'Insertion, SEPIA, Université d'Artois</p>	<p><b><u>Cellule d'Accompagnement Renforcé :</u></b> Ici les partenaires sont soient prescripteurs de jeune en situation de décrochage ou experts qui apportent leur regard sur les situations proposées</p>
<p>AFP2I, Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Pas de Calais, Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du Pas de Calais, Inspection académique, Mission Générale d'Insertion, Mission Locale en Pays d'Artois, Pôle Emploi, UDAF 62, Université d'Artois</p>	<p><b>Observatoire</b></p>
<p>Elus de la Communauté Urbaine d'Arras Et ensemble des partenaires</p>	<p><b>Comité de pilotage</b></p>
<p>Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) AFP2I Centre sociaux de l'arrageois Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Pas de Calais COLLINE - ACEPP Conseil Régional Nord Pas de Calais Les Francas Culture et Liberté</p>	<p><b>Projets PARTAJ</b></p>

**Modalités de travail partenarial mises en place et les outils communs créés :**

- Les 7 cartes représentent les modalités partenariales à travers les différents groupes de travail qu'elles représentent,
- Un tableau de bord a été réalisé concernant le suivi des jeunes,
- Le partenariat aurait mérité une officialisation par écrit sous forme de conventionnement,
- Un kit « Rebondir » était en cours de finition en fin d'expérimentation comprenant : un dossier de suivi du jeune, une fiche de situation, un contrat d'acceptation de l'accompagnement par le jeune, un protocole d'échanges d'informations,
- Une lettre d'information ainsi qu'un site internet n'ont pu être finalisés. La lettre avait pour objectif d'informer les maires des communes et les partenaires sur l'actualité du dispositif, le site internet ayant pour objet un plus large public.

## Les difficultés éventuellement rencontrées et les solutions éventuellement apportées :

- Les Cellules d'Accompagnement Renforcé étaient à leur démarrage organisées par institutions, en demi-journée sur le mois. Les partenaires ont demandé à ce que la CAR puisse être organisée sur une journée.
- La mise en place de l'observatoire s'est avérée plus complexe : difficultés à réunir des données chiffrées, qui, lorsqu'elles existaient ne correspondaient pas au même niveau de territoire (problème de découpage).
- La rédaction d'un protocole d'échanges d'informations a été rendu nécessaire eu égard aux chartes de déontologie de certains partenaires. Par palier à cela, ce protocole permet de poser un cadre et d'harmoniser des pratiques d'échanges d'informations sur les situations des jeunes pouvant être présentées.

## 2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	49%
Cofinancements extérieurs à la structure	0%
Autofinancement	51%

## C. PILOTAGE DE L'EXPERIMENTATION

Un comité de pilotage a été mis en place et s'est réunie une fois par an. (le 22 juin 2010, le 1<sup>er</sup> juin 2011 et le 18 avril 2012)

### Composition du comité de pilotage :

- Elus de la Communauté Urbaine d'Arras,
- Techniciens de la Communauté Urbaine d'Arras,
- L'ensemble des partenaires.

### III. Enseignements généraux de l'expérimentation

#### A. ANALYSE DU DISPOSITIF EXPERIMENTE

Le dispositif expérimenté « *Cartes en main pour Rebondir en CUA* » fut organisé sur un champ trop large (collège, université) pour être lisible dans sa totalité concernant les jeunes décrochés et décrocheurs. A l'inverse, la mobilisation des acteurs fut totale dans la partie diagnostic et l'élaboration du dispositif en lui-même. Le constat récurrent de l'isolement des professionnels renforcé par la segmentation des institutions qui ne favorisent pas l'inclusion de leur public a orienté le schéma général d'organisation afin de faire en sorte que les acteurs coopèrent et échangent entre eux à l'échelle du territoire.

Le paradoxe du portage de la Communauté Urbaine d'Arras qui a subsisté durant l'ensemble de l'expérimentation a pu pénaliser la mobilisation des acteurs pour la suite de l'expérimentation. La CUA n'ayant pas le champ de compétences éducation, certains renvoyaient cette action aux compétences de l'Etat (Education nationale voire Conseil Général du Pas-de-Calais). Certes, le dispositif CUA s'inscrivait dans la dynamique du plan PARTAJ Nord/Pas-de-Calais et lui a permis de légitimer son intervention auprès du Conseil Régional.

La mise en place effective des cellules a permis sur l'année 2011 de confirmer la légitimité de la CUA dans le rôle de chef d'orchestre concernant le décrochage des jeunes notamment pour les institutions et les acteurs socioculturels (garantie du sens et du respect des procédures). L'arrivée de la plateforme de lutte contre le décrochage des jeunes de l'Etat (Préfet) en lien avec l'Education Nationale a fait l'objet d'une réflexion collégiale CUA/Etat permettant de confirmer la nécessité de maintenir le leadership de la CUA sur le sujet.

L'expérimentation a plutôt réussi sur la mobilisation des institutions, sur le repérage et l'accompagnement du public (hors université). L'animation de l'observatoire à travers 2 conférences thématiques fut également bien reçue par les acteurs et les financeurs. La cellule innovation et projet a permis d'étoffer les outils sur le territoire grâce à la mobilisation de la CUA (ouverture d'une antenne E2C, création d'un club entreprises FACE Artois, développement des Actions Educatives Familiales/illettrisme et parents, Déclic'Métiers/savoirs contextualisés aux gestes professionnels pour les jeunes issus des foyers...).

On peut regretter l'absence de plan de communication qui d'ailleurs a eu pour conséquence de laisser le dispositif expérimental dans la confidentialité.

Par ailleurs, l'université d'Artois qui avait pour mission la mise en place d'un observatoire a rencontré des difficultés récurrentes sur les bases de données non disponibles ou non comparables (périmètres différents...) mais a néanmoins permis de façon scientifique (notes) d'éclairer les concepts liés au décrochage qui ont fait l'objet de débats jusqu'à la fin de l'expérimentation sur décrochés/décrocheurs. Quels indicateurs de veille et d'alerte le cas échéant pour les équipes éducatives voire les travailleurs sociaux le cas échéant ?

Le dispositif « Cartes en main pour Rebondir en CUA » a été présenté au groupe de travail sur l'inclusion à l'école sur le plan national (UNESCO) confirmant la nécessité de travail sur l'évolution du cadre d'accueil et de fonctionnement des structures scolaires elles-mêmes.

#### B. ENSEIGNEMENTS ET CONDITIONS DE TRANSFERABILITE DU DISPOSITIF

##### 1. Public visé

- Collège et université pour les décrocheurs (11/25 ans)
- Mission générale Insertion et Mission Locale pour les décrochés (16/25 ans)

On notera la nécessité de travailler avec l'inspection académique et les travailleurs sociaux sur 2 périodes critiques (entrée en 6<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>). En effet, sur la Communauté Urbaine d'Arras ce public fut peu représenté bien que prioritaire. L'adhésion des acteurs de l'Education nationale est un préalable à la réussite d'un dispositif de lutte contre le décrochage des jeunes même si l'entrée « parents » permettrait de façon théorique celle qui garantit l'absence d'autorité hiérarchique sur les choix et les décisions des jeunes.

## 2. Actions menées dans le cadre du dispositif testé

Sans revenir sur le rapport d'évaluation de Multicité en charge d'accompagner le dispositif de la CUA, on peut retenir le groupe Ressources et la Cellule d'Accompagnement Renforcé comme composantes du dispositif transférables même si celles-ci sont fragilisées par l'engagement formels des structures qui peut être variable selon les territoires en terme de moyens humains.

Le principe du tutorat des jeunes entré dans le dispositif doit être retenu également comme axe de travail à consolider en termes de formation et d'animation des tuteurs. L'action menée par les Francas qui favorise le contact à domicile et famille fut exemplaire en termes de résultat pour les jeunes concernés mais le coût/qualité peut être un frein au transfert d'expérience. Cette approche nécessitera également une meilleure mobilisation des mairies notamment en milieu rural.

L'action CFA/AFEV mise en place par l'AFP<sub>2</sub> a permis de repérer et de mobiliser des apprentis en situation d'illettrisme qui ont bénéficié d'une formation ouverte et à distance pendant la période en entreprise (1 semaine centre CFA/3 semaines entreprise) en lecture/écriture et mathématiques de base (module contextualisé Bâtiment CNED). L'AFEV a mobilisé sur la base du volontariat des jeunes, des étudiants qui intervenaient à domicile dans le cadre du soutien personnalisé. Cette action nécessite la mobilisation des crédits CFA et un partenariat multiple mais peut bénéficier pour le transfert du travail de capitalisation de l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme).

## 3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

« Cartes en main pour réussir en CUA » est un dispositif partenariale conçu par et avec les acteurs éducatifs du territoire. La gouvernance CUA fut un véritable atout et a favorisé la coordination des acteurs notamment sur le repérage des jeunes et leur entrée volontaire dans le dispositif.

On notera néanmoins une difficulté importante de mobilisation des services de l'Education Nationale et des établissements avant la mise en place de leur propre plateforme et un positionnement tardif concernant les services du Conseil Général du Pas-de-Calais au titre de leur compétence prévention et jeunesse.

La notion de « projet éducatif territorial » du collège à l'université concernant l'inclusion des jeunes a fait son chemin mais le débat de la compétence CUA sur le sujet n'a pas permis d'aboutir. Il semblerait que le périmètre « ville » soit plus adapté en terme de transfert.

Les thèmes de l'orientation notamment du décrochage par l'orientation subie et l'implication des entreprises dans la lutte contre le décrochage des jeunes ont fait l'objet d'un travail collaboratif important des acteurs notamment de la prévention (Club de prévention, PJJ, Foyers) considérant également l'entrée « parent » sur l'orientation en lien avec le CIO (Atelier orientation parents, blog des portes-ouvertes et des salons de l'orientation...).

La création du Club FACE Artois en fin de dispositif a pu apporter la réponse partenariale manquante concernant les entreprises (découverte métiers, parrainage...). La structuration « coopérative » du dispositif a permis de renforcer une gouvernance de coordination et de capitalisation. Chaque acteur a pu trouver son

juste positionnement en rapport à ses moyens et ses compétences dans le dispositif en mouvement permanent grâce à un mode d'animation collectif « contributif ».

#### 4. Impacts sur la structure

Le dispositif « Cartes en main pour réussir en CUA » a eu pour principal impact sur le plan qualitatif l'accompagnement de jeunes décrochés et décrocheurs dont une grande majorité a pu bénéficier d'une sortie dynamique (formation qualifiante, emploi...).

Sur le plan politique, le dispositif a permis d'éclairer le débat sur la compétence ou non de la Communauté Urbaine d'Arras à mobiliser des moyens sur un tel objectif et de valider la pertinence de l'approche territoriale pour décloisonner social et économie mais renvoie la gouvernance de cette approche de la jeunesse aux mairies, au Conseil Général voire l'Etat lui-même notamment l'Education nationale.

Concernant les acteurs de la Communauté Urbaine d'Arras, le climat partenarial et coopératif a été renforcé et continue à ce jour. On peut également la présence pérenne de certains outils sur la CUA : « CEP, E2C, Club FACE, Actions Educatives Familiales/AFP<sub>2</sub>I ».

## Conclusion

La dynamique partenariale autour des jeunes grâce à l'implication exemplaire de la Mission locale d'Arras, du Club de Prévention et la PJJ a permis de consolider une approche globale du jeune décrocheur ou décroché.

L'approche territoriale a fait l'objet de débats très riches notamment sur le rôle structurel souhaité des centres sociaux mais sans considérer la zone rurale de la Communauté Urbaine d'Arras qui depuis s'est agrandie et pose d'autres problèmes sur le public jeune diffus et peu repéré.

La place des parents a été également réaffirmée dans le dispositif avec la nécessité de travailler la prévention dès la scolarisation en primaire notamment dans le cadre des « PRE ». Pour l'université, la première année de licence doit faire l'objet de toutes les attentions au vu du nombre croissant de décrochages quel que soit la filière. La question de l'orientation tout au long de la vie, la connaissance des métiers et des entreprises par les habitants de la CUA (grand public) semblent être les enjeux futurs du territoire repris d'ailleurs par la Maison de l'emploi et de la Formation (Artois Emploi Entreprise) et le Conseil de Développement du Pays d'Artois en l'occurrence.

Si l'Etat devait arrêter un périmètre pertinent de projet éducatif territorial au sens mobilisation de toute la communauté éducative d'un territoire, l'intercommunalité semble être appropriée pour garantir un spectre large d'accompagnement des jeunes (primaire, université et formation professionnelle), et en lien avec le développement économique. Il faut décloisonner les approches éducatives et les entreprises au nom de l'inclusion des jeunes dans la société.

### Annexes obligatoires à joindre au fichier :

- **Tableau 1 sur les publics**
- **Tableau 2 sur les actions**
- **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**

A decorative graphic on the left side of the page consists of several colored squares and dashed boxes of various sizes and colors (purple, green, orange, blue) arranged in a scattered pattern.

## Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>